

Mon assurance Helsana en 2019

Evolution des primes pour 2019

	Genève			Vaud				Frontalier			
	2018	2019	Différence	2018	2019	Différence	2018	2019	Différence		
Adulte	CHF 574.80	CHF 583.20	CHF 8.40 1.5%	CHF 506.00	CHF 521.80	CHF 15.80 3.1%	CHF 319.00	CHF 281.80	CHF -37.20 -11.7%		
Jeune Adulte	CHF 556.20	CHF 501.60	CHF -54.60 -9.8%	CHF 489.60	CHF 448.80	CHF -40.80 -8.3%	CHF 308.70	CHF 272.70	CHF -36.00 -11.7%		
Enfant	CHF 154.50	CHF 156.70	CHF 2.20 1.4%	CHF 136.00	CHF 140.20	CHF 4.20 3.1%	CHF 85.70	CHF 75.70	CHF -10.00 -11.7%		

(primes avec la franchise minimale, sans accident pour les adultes et avec accident pour les jeunes adultes et les enfants)

Vous avez toujours la possibilité de :

- Réduire les coûts en optant pour un modèle alternatif type médecin de famille, au 1^{er} jour du mois qui suit votre demande (entre 10 et 20% de rabais).
- Modifier à la hausse ou à la baisse votre franchise pour le 1^{er} janvier 2019, si votre demande parvient chez Helsana avant le 30 novembre 2018.

Nouveaux produits d'hospitalisation Hospital demi-privé ou privé

A partir du 1^{er} janvier 2019, Helsana propose un nouveau produit d'assurance hospitalisation semi privé ou privé. A cet effet, il « ferme » le produit actuel Hospital Plus et Hospital Comfort.



Un produit fermé ne veut pas dire que vous n'êtes plus assuré. Simplement, il n'est plus commercialisé à de nouveaux assurés. Tant que vous payez vos primes, vous restez assurés selon les anciennes conditions. Toutefois, n'ayant plus de nouveaux entrants, la population assurée va présenter plus de risques, et les primes risquent d'augmenter sur le long terme.

Vous pouvez rester assuré auprès de l'Hospital Plus/Comfort, ou passer sur le nouveau produit dès le 1.1.19. Ce changement est possible en tout temps pour le 1^{er} jour du mois qui suit votre demande. Toutefois, il n'est pas possible de revenir en arrière.

Avantages du nouveau produit	Inconvénients du nouveau produit
Prestations à l'étranger volontaires: - Privé: illimité au lieu de CHF 1'500.- / jour max 60 j. - Demi privé : CHF 1'500.-/jour illimité au lieu de CHF 1'000.-/jour max 60 j.	Liste négative de cliniques privées, incluant - La Colline / Les Grangettes (GE) - Bois-Bougy / Bois-Cerf / Cecil (VD) Cette liste est évolutive en tout temps.
Transport aller/retour à l'hôpital en taxi ou en transport public	Seule la clinique Bois-Bougy est exclue des anciens produits.
Cures balnéaires/convalescences: - Demi privé: CHF 100.-/jour max 21 jours au lieu de CHF 60.-/jour max 30 jours - Privé: CHF 200.-/jour max 21 jours au lieu de CHF 90.-/jour max 30 jours	
Aide-ménagère: - Demi privé: CHF 100.-/jour max 30 j. au lieu de CHF 60.-/jour max 30 j. - Privé: CHF 200.-/jour max 30 j. au lieu de CHF 90.-/jour max 30 j.	Liste négative de médecins agréés non reconnus. Cette liste est vide à ce jour, mais évolutive en tout temps. Cette liste est inexistante dans l'ancien produit.
Forfait de naissance en cas d'accouchement en maison de naissance / à domicile / en ambulatoire	
Frais de personnes accompagnatrices	
Privé: hospitalisation en psychiatrie max 180 jours au lieu de 90 jours	
Privé: garde d'enfants max 120 h au lieu de 90 h	

Selon votre catégorie d'âge, **le nouveau produit d'hospitalisation peut être plus cher ou moins cher que votre assurance actuelle.** Avant de demander le changement, nous vous invitons à nous contacter pour connaître vos nouvelles conditions.

Pour toute demande de calcul, ou toutes questions, votre Caredesk Frais Médicaux est disponible :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h
- 058 178 85 25 (+41 depuis l'étranger)
- firmenich-healthcare@swissriskcare.ch